



Pour une
culture partagée
dans le Pôle Métropolitain


SAINT-ÉTIENNE
métropole
Conseil de Développement

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT
GRAND LYON


CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
NORD ISÈRE


Conseil de
Développement
ViennAgglo

GRAND LYON LA MÉTROPOLE / SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Pôle métropolitain

VIENNAGGLO / CAPI PORTE DE L'ISÈRE

Musée
de Bourgoin-Jallieu

Un projet culturel fédérateur

pourrait-il servir le territoire métropolitain
et ses quelque 2 millions d'habitants ?
Si oui, lequel ?

Portés par cette question, les élus ont saisi notre Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement (CMCD) en janvier 2013. En nous donnant une ambition forte comme feuille de route : **comment faire de la culture un levier du développement économique et d'attractivité du Pôle, autant qu'un moteur de cohésion sociale et d'appartenance commune.** Un défi de taille pour un territoire en construction, dont l'unité reste à inventer. Une mission aussi complexe que passionnante, au regard des différentes dimensions de la culture à considérer et de leur importance respective à retenir.

En quête d'éléments culturels fédérateurs, nous sommes partis sur le terrain, dans chacune des quatre intercommunalités concernées à cette date, nous concentrant sur l'histoire et le patrimoine, les nouvelles pratiques artistiques, les nouvelles technologies, les nouveaux acteurs et publics de la culture. Pour établir notre diagnostic, nous avons consulté plus de **quatre-vingt acteurs engagés** : artistes, entrepreneurs, professionnels de la culture, responsables associatifs, bénévoles,...

De ces visites-rencontres, surprenantes et enthousiasmantes, un premier récit du territoire « au fil de la culture » s'est dégagé, dont nous partirons. Car c'est de lui qu'ont émergé des propositions, dont vous trouverez ensuite les idées clés en complément de notre avis détaillé. De fait, ces pistes visent surtout à enclencher la discussion, en adoptant une séquence plaçant délibérément **l'humain au cœur de la définition** de la culture sans méconnaître pour autant son importance économique.

Si le Pôle Métropolitain n'a pas de compétence directe, ni même déléguée, en matière de culture, nos travaux nous ont convaincus de sa légitimité et son intérêt à intervenir dans ce domaine sur un mode incitatif : nous appelons ainsi le Pôle, en s'appuyant sur ce qui est parfois déjà en cours, à jouer un rôle de catalyseur et de facilitateur de culture auprès des collectivités qui le constituent.

C'est cette vision que nous souhaitons partager. Nous vous invitons à vous en saisir et à en débattre.

Anne-Marie COMPARINI
Claude RISAC
Laurent LARDY
Pierre-Olivier BOYER





Le territoire métropolitain, au fil de la culture

Sur quel socle, construire l'identité culturelle du territoire métropolitain ? Avec quels « fils rouges », tisser un récit partagé ? Pour répondre à cette question, nourris également de certains travaux précurseurs dans cet esprit, nous sommes partis sur le terrain, en quête de dynamiques locales fédératrices. Savoir-faire locaux, lieux émergents de création,... Ce périple nous a menés hors des sentiers battus, dans chacune de ses agglomérations. Réflexions et « morceaux choisis » tirés de nos explorations.

1

ENTRE HÉRITAGE ET INNOVATION

Novaceries, à Saint-Chamond

La halle est impressionnante. Cette ancienne aciérie est en pleine métamorphose. Un « éco-site industriel » est sur le point d'émerger, accueillant entreprises, cinéma, logements, parc paysager,... Ce projet urbain est emblématique du lien **entre héritage et modernité**, qui traverse le Pôle Métropolitain. Ce lien nous semble être le premier fil rouge pouvant contribuer à créer une identité culturelle commune.

Les reconversions de sites anciens sont légion sur le territoire

Des théâtres romains accueillent des festivals (Nuits de Fourvière et Jazz à Vienne) ; des friches industrielles, se transforment en Cité du Design ou en théâtres (Théâtre Saint-Martin à Vienne, La Comédie de Saint-Étienne) ; une ancienne Halle des bouchers est devenue centre d'art contemporain (Vienne) ; une ancienne chapelle, un musée (Bourgoin-Jallieu).

Un patrimoine multiforme ouvert sur le futur

Nos visites en attestent, le territoire métropolitain peut s'enorgueillir d'un **patrimoine riche, aux formes multiples**, qui va au-delà du matériel. Ainsi, nous avons été frappés par la variété des **savoir-faire locaux** qu'offrait chacune de ses agglomérations. Au premier rang desquels, la gastronomie : raffinée ou populaire, très présente à Lyon, mais pas seulement. Direction ViennAgglo où nous prenons la mesure du marché traditionnel, fréquenté par de grands chefs viennois, il occupe la seconde place en France. La localité nous révèle une autre surprise : le secret des « poires emprisonnées » ou l'art de fabriquer une eau de vie à la main, en onze étapes. Ce procédé artisanal est savamment entretenu par la Distillerie Colombier (sise à Villettede-Vienne). À Bourgoin-Jallieu, c'est un « savoir-faire » lié au milieu naturel que nous découvrons : drainés dès l'époque romaine puis desséchés sous Louis XIV, les marais sont aujourd'hui exploités pour des cultures céréalières et font le bonheur des habitants et des touristes.

À côté des savoirs de terroir, **l'histoire industrielle et la culture scientifique** irriguent l'ensemble des agglomérations. La « **fibre textile** », s'affirme comme le fil par excellence qui unit chacune d'elle. Filature, rubannerie et passementerie à Saint-Étienne ; soierie à Lyon ; moulinage et tissage à Bourgoin-Jallieu ; laine et draperie à Vienne... d'un bout à l'autre du territoire, l'industrie est à son apogée au XIX^{ème} siècle. Mais, elle a su rester en pointe, là encore, grâce à des reconversions exemplaires. À Saint-Étienne, l'entreprise Thuasne nous ouvre ses portes : la société conçoit des tissus techniques et médicaux, ultra-performants. Au cœur de Lyon, le pôle de compétitivité Techtera encourage les échanges technologiques entre entreprises et chercheurs, notamment par le biais d'ateliers innovants. Nous sommes conviés à deux d'entre eux : « lumière et textile » et « textiles intelligents ».



Industries métallurgiques et mécaniques à Saint-Étienne ; bâtiment et construction durable dans le Nord-Isère avec, notamment, la présence des Grands Ateliers à Villefontaine... À côté du textile, le Pôle a su, malgré la crise, maintenir la quasi-totalité de ses secteurs industriels et tirer parti de ses savoir-faire, pour développer des filières innovantes : dans l'énergie, le transport, la chimie, l'écoconstruction... Cette renaissance industrielle marque de fabrique du territoire mériterait à nos yeux, davantage de visibilité : il y aurait là matière à faire vivre une **histoire commune**.

Une forte présence artistique

Sur ce terreau patrimonial multiforme, l'art et la culture ont pu prospérer. Le territoire les donne à voir, à travers **une offre muséale diversifiée** et nombreuse avec des dominantes : archéologie à ViennAgglo, textile à Bourgoin-Jallieu, industrie et art contemporain à Saint-Étienne, collections variées pour le Grand Lyon, qui ne compte pas moins d'une douzaine de musées. Par ailleurs, le Pôle bénéficie d'un solide maillage **d'institutions culturelles et de structures attractives** notamment dans le **spectacle vivant**. Il propose de multiples **festivals**, appelés de plus en plus à collaborer en réseau, amplifiant les résonances, déjà initiées par le Pôle pour les grands événements. Au-delà de ces institutions, nous voulons souligner la multiplicité des **associations** qui s'adonnent aux pratiques artistiques, collectent la mémoire des habitants, des métiers ou encore, des populations immigrées.

2 LA CULTURE, FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

La culture peut être un formidable moteur du « vivre ensemble ». Nos visites en témoignent : de multiples initiatives sont menées sur le terrain, pour **offrir à tous un accès à la culture**, notamment aux habitants des quartiers en politique de la ville : à ViennAgglo, le festival Jazz à Vienne mobilise médiathèque, centres sociaux, crèches, écoles, MJC,... tandis que le théâtre associatif Saint-Martin défend un engagement populaire. Sur le territoire de la CAPI, les médiathèques forment un réseau très actif (dix structures sur neuf communes), qui a su attirer de nouveaux lecteurs, grâce à ses animations tous publics. À Saint-Étienne Métropole ou à Lyon, nous observons les mêmes démarches d'ouverture en direction des publics éloignés de la culture. À Bron, le centre Chorégraphik Pôle Pik nous a séduits : ce lieu dédié au hip-hop collabore avec les collègues et les centres sociaux et invite jeunes et moins jeunes, à danser aux côtés de professionnels.

Société créative

Ce type de coopérations entre professionnels et amateurs de la culture tend à se développer : **les habitants sont appelés, non plus à consommer la culture, mais à en devenir acteurs**. En témoigne leur incroyable participation au Défilé de la Biennale de la Danse - une centaine d'associations mobilisées, soit plus d'un millier d'amateurs - ou encore, leur très forte implication dans l'organisation du festival Jazz à Vienne. Encore un exemple ? À Saint-Étienne, le Nouveau Théâtre Beaulieu s'est construit avec les habitants, qui ont pris part aux travaux de conception et de rénovation.

La culture n'est pas l'apanage des institutions. Dans les quatre agglomérations parcourues, nous avons pu noter combien le terrain foisonnait de **structures inventives, en marge des circuits institutionnels**. Regroupés en friches, clusters ou pépinières d'entreprises, ces lieux émergents souvent peu visibles, œuvrent au plus près des habitants. Cap sur Saint-Étienne. Au cœur de la ville, nous découvrons le « Laboratoire urbain Carton Plein - la Cartonnerie ».

L'énergie y est palpable. Sur cet espace de 2000 m², sociologues, artistes, architectes,... expérimentent mille idées avec les universités, écoles, voisins. Le café lecture Remue-Méninges mobilise, quant à lui, une cinquantaine de bénévoles et plus de mille adhérents, en lien avec la Ville. Vienne n'est pas en reste : dans une ambiance décalée, le nouveau café Instat Tanneries accueille chanteurs, peintres et photographes amateurs. La Friche Mosser, les Arts du Forez, le Théâtre libre, la Fabrique à Andrézieux-Bouthéon, l'Imprimerie « Théâtre de Rive de Gier »,... impossible de citer tous ces lieux de création, qui ont fleuri sur l'espace métropolitain, à l'initiative des citoyens. Certains d'entre eux dépassent le seul champ de la culture. Avec les technologies numériques, les frontières se brouillent. De nouvelles passerelles s'ouvrent entre l'art, la création et l'entrepreneuriat.

3 À LA CROISÉE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA CULTURE

Un exemple, qui a capté toute notre attention : l'association AADN (Assemblée Artistique des Diversités Numériques) et deux start-up du pôle Pixel de Villeurbanne se sont associées pour créer un « lab numérique ». Elles y convient artistes nationaux et internationaux, développent leurs technologies, montent des workshops professionnels,... Leur talent : croiser les expertises, mutualiser des moyens de R&D souvent coûteux et inventer un modèle économique hybride, public-privé. Leur credo : agir au local, pour mieux servir un développement international. Dernière illustration : à Saint-Étienne, le Pôle Territorial

de Coopération Économique « Culture & coopération » regroupe des associations et entreprises culturelles, toutes engagées dans l'économie sociale et solidaire. En 2014, la structure a lancé un « appel à projets permanent », visant à favoriser la création numérique dans les espaces publics. À l'évidence, de telles initiatives à la croisée de l'économie et de la culture sont à encourager sur le Pôle Métropolitain. Elles nous semblent encore trop rares alors qu'elles sont un levier stratégique pour retenir nos talents, en attirer de nouveaux et susciter de l'innovation.

La culture, un investissement nécessaire

La dimension économique de la culture a toujours été présente dans nos réflexions. On entend souvent dire que la culture coûte cher, très peu qu'elle rapporte. Un récent rapport pour le gouvernement démontre au contraire son poids significatif dans notre économie. Cet impact, nous l'avons très concrètement mesuré lors de nos visites-rencontres, que ce soit en termes d'emplois, de retombées économiques ou d'avancées technologiques.



NOTRE CONCEPTION DE LA CULTURE

Reprenant la vision de l'UNESCO (déclaration de Mexico, 1982), les quatre Conseils de Développement ont retenu une définition large de la culture : le patrimoine et les pratiques culturelles dans toutes leurs dimensions (patrimoine matériel, immatériel...) ainsi que tous les éléments qui aident l'homme à réfléchir sur lui-même, à s'épanouir et à s'ouvrir aux autres.



Pour un Pôle « **facilitateur** » de culture

Encourager les coopérations culturelles, essayer et rendre visible ce qui a du sens, faire circuler l'information, ... résolument, le Pôle Métropolitain a un rôle incitateur à jouer pour faire de la culture, un levier d'identité, de cohésion, d'attractivité et de développement du territoire.

1

LA CULTURE, LEVIER **D'IDENTITÉ**

Mise en réseau

Mettre en réseau les acteurs culturels, de façon active, nous semble être une priorité d'intervention pour le Pôle. Cela permettrait de mutualiser les moyens, de stimuler l'imagination et de changer d'échelle. Le Pôle pourrait favoriser les **échanges de pratiques** entre les réseaux culturels professionnels et amateurs ; inciter à la mise en place de « résonances » des manifestations locales sur toutes les agglomérations via des **programmations concertées** (sur le principe des Biennales).

Une banque de données des acteurs culturels professionnels et amateurs, des expériences innovantes sur le territoire métropolitain et **un agenda culturel** notamment sur le web, très largement ouvert aux manifestations à l'échelle métropolitaine, pourraient être hébergés et/ou édités. Il s'agit d'intensifier l'information, au-delà de la presse locale dans les agglomérations du Pôle Métropolitain.

Révéler les pépites

Les quatre agglomérations visitées foisonnent d'initiatives portées par les associations, habitants, structures publiques... aussi inventives que talentueuses. Mais celles-ci restent souvent peu connues et fragiles. Sans chercher à les contraindre, le Pôle pourrait s'attacher à les repérer et à les appuyer. Il contribuerait ainsi à créer « de bas en haut » une **identité métropolitaine**.

Culture industrielle et savoir-faire

Un recensement - à entreprendre à l'échelle régionale - des ensembles industriels remarquables, des savoir-faire locaux prémisses des actuels pôles de compétitivité, mettant l'accent sur la réalité des conditions du travail, et la poursuite des publications initiées par le Pôle dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine pourraient dynamiser le tourisme industriel sur le territoire métropolitain.

La vallée du Gier pourrait être un lieu de conservation des « machines », métiers et techniques de cette histoire industrielle et de valorisation des évolutions technologiques et scientifiques.

Faciliter la mobilité

Lors d'événements soutenus par le Pôle, **un service de transport** pourrait relier directement les agglomérations entre elles (sans passage obligé par Lyon) jusqu'à des heures tardives.

Une carte de transports unique à tarif préférentiel pourrait être créée à l'échelle du Pôle, de même qu'un service de navettes desservant les quatre agglomérations depuis l'aéroport.

2

LA CULTURE, LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

Tourisme métropolitain

Le partage des expériences en matière touristique a déjà commencé entre les offices de tourisme du Pôle. C'est ainsi que la **City Card** lyonnaise a essaimé à Saint-Étienne, à Vienne et pourrait être déclinée à l'échelle du Pôle dans son ensemble pour développer un tourisme métropolitain.

Le temps d'un week-end ou à l'occasion de jumelages, chacune des agglomérations pourrait accueillir tour à tour des **parcours touristiques** sur le modèle des Journées Européennes du Patrimoine.

Des citoyens acteurs et ambassadeurs de culture

À nos yeux, l'attractivité d'un territoire revêt aussi une dimension interne : par leur sentiment d'appartenance, leur créativité et leur innovation, les habitants en sont « les meilleurs acteurs et ambassadeurs ». **Il s'agit d'encourager les pratiques amateurs** (dans les MJC, centres sociaux, friches reconverties...), l'interdisciplinarité et les croisements entre professionnels et amateurs, afin de créer une émulation. Autre suggestion : inciter les habitants à animer des « visites-rencontres » de leur territoire, sur le même principe que celles que nous avons effectuées.



3

LA CULTURE, LEVIER DE COHÉSION

Culture pour tous et par tous

Plus que jamais dans le contexte actuel, il importe de s'appuyer sur la culture pour **favoriser le dialogue** entre les populations et le « bien vivre ensemble ». Le Pôle peut contribuer à favoriser une égalité d'accès à la culture, notamment pour les publics qui en sont le plus « éloignés ». Nous proposons de démultiplier les liens entre actions sociale et culturelle et de mettre en réseau certaines initiatives portées par l'une ou l'autre de ses agglomérations (carte de visites libres dans les musées, tarifs réduits, etc.), en particulier dans la **politique de la ville**.

« Faire ensemble »

Favoriser et promouvoir les événements fédérateurs, mobilisant citoyens, amateurs et professionnels, dans la durée, renforcerait la cohésion entre les habitants au-delà des grands événements mis en résonance par le Pôle Métropolitain.

« Charte de coopération culturelle »

S'appuyant sur des initiatives culturelles de terrain, le Pôle Métropolitain pourrait reprendre l'idée d'une Charte servant de fédérateur pour une politique culturelle à l'échelle de son territoire, à l'image de celle initiée par l'agglomération lyonnaise qui vise à élargir les actions des institutions en direction des publics défavorisés et des quartiers populaires.

4

LA CULTURE, LEVIER ÉCONOMIQUE

Entrepreneuriat social et culturel

De nombreuses initiatives culturelles se développent en empruntant les formes de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations...), dans un enjeu de développement durable. Dans le même esprit, l'entrepreneuriat développe la culture et le social. Le Pôle pourrait identifier ces initiatives et les favoriser.

Incubateur et arts numériques

Les **lieux de création artistique et de développement économique sont à soutenir**. En identifiant les espaces disponibles (au sein de pépinières d'entreprises, par exemple) et en proposant des loyers à très bas coût, le Pôle aiderait ces modèles fragiles, à se pérenniser. À Lyon et à Saint-Étienne, la mise en relation avec les opérateurs de la French Tech est à exploiter. Des réseaux de **Fab-Lab** seraient à développer sur chaque agglomération, en veillant à ce qu'ils assurent un accès public (contrairement aux « Fab-Shop »).

Ingénierie du financement

Face à la complexité des modes de financement et à la réduction des budgets culturels, le Pôle pourrait s'assigner un rôle de « facilitateur » en mutualisant les pratiques des agglomérations en matière financière : **en faisant de la veille** sur les possibilités de subventions ; en encourageant les initiatives d'aide à la gestion à l'intention des petites compagnies. Le **mécénat est à promouvoir** au sein de la Conférence Économique du Pôle.

Quelle suite possible ?

L'opportunité et la légitimité de « promouvoir la culture » comme autant de **leviers** pour le Pôle Métropolitain nous paraissent ainsi clairement établies.

Resterait à définir le **mode d'intervention** le plus adéquat au rôle de « facilitateur » que le Pôle pourrait jouer dans cette perspective, en plein respect des compétences spécifiques de ses membres.

L'idée que nous voudrions avancer en ce sens est celle d'un **protocole ou contrat d'objectifs**, voté par le Conseil Métropolitain à l'intention de ses membres, pour mettre en œuvre de manière progressive et concertée parmi les propositions ci-dessus énoncées celles qui paraîtraient les plus mobilisatrices pour les acteurs culturels, économiques et sociaux concernés.

D'une certaine manière, il s'agirait de reprendre la proposition d'établir une **Charte de coopération culturelle** entre les collectivités constitutives du Pôle et d'autres « parties prenantes » publiques, privées ou associatives, mais en l'élargissant **« pour faire ensemble »** dans toutes les dimensions de la culture à considérer : sentiment d'appartenance des habitants dans leurs diversités autant que cohésion sociale et territoriale, épanouissement personnel et ouverture aux autres autant que développement économique et attractivité.

Il nous paraît en tout cas pertinent et utile de soumettre cette idée au débat, comme fin active de nos propres réflexions et **hypothèse d'une suite possible**.



Chronologie



4 visites rencontres organisées

dans les territoires du Pôle Métropolitain alors concernés :

À SAINT-ÉTIENNE
MÉTROPOLE,

le 12 mai 2014



À VIENNAGGLO

le 27 septembre 2014



À LA CAPI

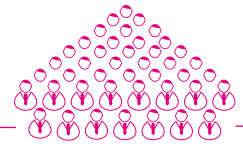
(Communauté d'agglomération
Porte de l'Isère),

le 20 novembre 2014



AU GRAND LYON

le 4 décembre 2014



**Au total,
plus de 80 membres
des quatre Conseils
de Développement
ont répondu présents.**

Quelques références

Citons notamment :
l'ouvrage *ABCDaire Lyon-Saint
Étienne* (2007), les rapports
de candidature au titre de Capitale
européenne de la culture de Lyon
et de Saint-Étienne (2013), la
brochure *Vivre et se représenter un
territoire métropolitain. L'exemple
de la région urbaine Lyon/Saint-
Étienne* (2015), les rapports sur la
culture des deux agences d'ur-
banisme, des travaux d'étudiants
(Lyon 2, Nantes, Grenoble, etc.), les
guides publiés par le Pôle lors des
Journées Européennes du Patri-
moine (chaque année depuis 2012).

Contacts

Jeanine Marcon et Allison Comte, Conseil de Développement de Saint-Étienne Métropole (j.marcon@saint-etienne-metropole.fr; a.comte@saint-etienne-metropole.fr)

Conseil de Développement de la Métropole de Lyon
(conseildedeveloppement@grandlyon.com)

Karine Le Borgn', Conseil de Développement de ViennAgglo (kleborgn@viennagglo.fr)

Timothee Tainturier, Conseil de Développement Nord-Isère
(t.tainturier@codevni.fr)

Le rapport complet est disponible sur

www.cd-sem.fr
www.cdd.viennagglo.fr
<http://cdd.millenaire3.com/publications>
www.codevni.fr

Retrouvez également le clip vidéo sur

<http://www.visiopolemetropolitain.fr>

PÔLE MÉTROPOLITAIN

1 place de la Liberté
CS 80507
69701 GIVORS CEDEX
Tél 04 37 20 17 51
Fax 04 37 22 61 47
accueil@polemetropolitain.fr
www.polemetropolitain.fr

Conception création : J'article

Conseil éditorial, rédaction :
Caroline Hamon et membres de la CMCD
(sur la base du rapport complet)

Juillet 2016

Crédit photos : Membres de la CMCD